

Accompagnement à l'installation

A la rencontre d'un jeune couple installé en élevage caprin

■ **Marie Candelle, animatrice des Jeunes Agriculteurs du Cher et Fanny Vincent, conseillère d'entreprise à la Chambre d'agriculture du Cher sont allées à la rencontre de Lysa Gravier et d'Hubert Thévenard, un jeune couple installé depuis 2015 en élevage caprin avec transformation fromagère. Ils possèdent aujourd'hui 90 chèvres en lactation et ont accepté de revenir sur les étapes de leur installation.**



La vente directe permet une traçabilité du produit et d'être autonome.

INTERVIEW

Pouvez-vous nous expliquer les étapes de votre projet d'installation ?

Lysa et Hubert : "Cela a été compliqué, nous avons commencé par faire la formation 'Chiffrer mon projet' organisée par la Chambre d'agriculture.

Il n'était pas évident pour nous de mettre des chiffres, les références que nous trouvions n'intégrait pas la vente directe. Nous avons choisi un accompagnement individuel avec le CER Centre de gestion comptable.

N'ayant pas beaucoup d'expérience en agriculture, peu de personnes croyaient en notre projet. De plus pour la vente directe, on y allait un peu à tâtons. Nous avons réalisé une étude de marché qui nous a bien conforté, et qui a rassuré les banques."

Quelles difficultés avez-vous rencontré ?

Lysa et Hubert : "Nous avons vécu de grosses remises en question au moment de la présentation de notre projet auprès des banques.

Il a fallu de nombreuses versions pour convaincre la banque, certaines étaient trop pessimistes d'autre trop optimistes à leurs yeux.

C'est finalement l'étude la plus pessimiste qui est passée. Pour ce qui est des aides, il a été compliqué pour nous de demander des subventions, en termes de délais cela prend du temps.

Nous avons été accompagnés par des personnes dévouées et nous avons choisi de demander la Dotation jeune agriculteur (DJA). Toutes ces démarches ont pris beaucoup de temps, du début de notre réflexion jusqu'à la mise en place de notre projet il a fallu compter au moins deux ans."

Pourquoi l'agriculture et les chèvres ?

Lysa et Hubert : "Pour retrouver du contact direct avec la nature.

Une opportunité de terres de la famille d'Hubert se présentait, à un moment il faut se lancer, nous nous sommes lancés. Les chèvres constituent un lien proche avec l'éleveur. C'est aussi un investissement moins important que les vaches et nous pouvons faire beaucoup de choses nous-même. Les bâtiments étaient conçus pour des bovins, nous avons dû les réaménager et faire construire notre salle de transformation fromagère. C'est aussi un choix de vie, travaillé chez soi et pour soi."

Comment vous êtes-vous intégré dans une région plutôt céréalière ?

Lysa et Hubert : "Ici c'est plutôt des rotations colza-blé-orge, et nous, nous sommes arrivés avec nos prairies, on ne fait pas partie du parcours classique. Nous ne sommes pas très représentatif de l'agriculture du Cher mais notre système commence à bien fonctionner."

Un petit mot sur l'agriculture et la vente directe ?

Lysa et Hubert : "Le métier d'agriculteur n'est jamais facile, on est souvent jugé sur notre métier mais on fait ce que l'on aime faire. Nous n'avons même pas envisagé notre projet sans la vente directe, pour nous c'était une évidence.

Au début on ne savait pas comment nous allions être perçu mais finalement cela c'est fait naturellement, le fait que les chèvres sortent en période estivale cela attire les gens."

Quels sont vos projets à court et moyen terme ?

Lysa et Hubert : "Nous perfectionner encore sur l'élevage des chèvres et réaliser quelques aménagements dans les bâtiments.

Nous avons l'accompagnement du contrôle laitier de la Chambre d'agriculture, nous avons un lait de qualité mais il reste toujours des petites choses à ajuster.

Nous souhaitons rester à 90 chèvres et essayer de diversi-

fier notre gamme de fromages, pourquoi pas de la tomme ou des yaourts... Pour l'instant c'est le temps qui nous manque il faut dire que la traite se fait à la main, c'est du temps mais un atout pour nous.

Cela nous permet d'avoir un contact proche avec les chèvres tous les jours et de détecter rapidement les problèmes.

C'est pour cela que nous lançons jusqu'au 1er mai 2018 un financement participatif pour l'achat d'une laveuse afin de gagner du temps et pouvoir diversifier nos produits.

Pour soutenir ce financement vous pouvez vous rendre sur le site tudigo.co"

Que retenir de votre installation et quel conseil pouvez-vous donner à des futurs installés ?

Lysa et Hubert : "Cela a été long et compliqué mais finalement c'est peut être un mal pour un bien car cela nous a permis de nous faire la main avec les chevrettes arrivées avant que la fromagerie ne soit terminée. Beaucoup de remises en questions mais sans ça nous serions peut être pas là aujourd'hui.

Nous notre souhait était d'être un maximum autonome et de suivre notre produit de la fabrication jusqu'à la vente. Nous conseillons aux futurs installés de pondérer la taille de leur ferme, il faut mesurer les choses et prendre le temps de la réflexion."

Fanny Vincent
(Chambre d'agriculture 18)

"A cœur vaillant rien d'impossible"
- Contact -

Pour tout projet d'installation contacter le Point Accueil Installation à la Chambre d'agriculture du Cher, 02.36.08.70.75.

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la Forêt

Conjoncture générale : un hiver doux

La DRAAF Centre-Val de Loire fait un point sur la météo de cet hiver.

- **Octobre** : sécheresse exceptionnelle et douceur automnale. Déficit pluviométrique majeur de 64 % avec des précipitations de 24,7 mm d'eau pour une normale de 68,9 mm, soit - 44,2 mm. Déficit maximal dépassant les 50 mm à Châteauroux (- 51,3 mm) et Orléans (- 50,9 mm). Mois plus doux (13,8° C) que la normale (12,4° C) avec + 1,4° C. Premières gelées avec 4 jours à Romorantin. Ensoleillement excédentaire.
- **Novembre** : la sécheresse perdure. Précipitations moyennes de 44,7 mm d'eau inférieures à la normale (62,2 mm), sauf pour Bourges en léger excédent plu-

viométrique (+ 1,3 mm). Déficit maximal de 37,6 mm à Romorantin. Nombre de jours de gel maximal également dans le Loir-et-Cher (11 jours), contre une moyenne régionale de 6 jours. Températures moyennes (7,1° C) légèrement inférieures aux normales saisonnières (7,4° C). Ensoleillement excédentaire.

• **Décembre** : mois doux, arrosé et gris. Retour d'une pluviométrie excédentaire avec des précipitations moyennes de 66 mm pour une normale de 64,6 mm.

Des différences toutefois selon les départements : excédent de 16,5 mm à Chartres et déficit de 10,5 mm à Orléans. Températures moyennes (5,3° C) supérieures aux normales saisonnières (4,6° C). Record de douceur le 31 du mois

avec des températures maximales dépassant 15° C. Dix gelées matinales, soit 2 jours de moins que la moyenne mensuelle. Ensoleillement déficitaire.

• **Janvier** : records de pluie, de douceur et de déficit d'ensoleillement. Précipitations quasi-quotidiennes (117 mm) et en moyenne 2 fois supérieures à la normale (56,7 mm). Maximum pluviométrique régional atteint à Châteauroux avec 164,7 mm, soit un excédent de 105,5 mm. Mois exceptionnellement doux (7,7° C) avec une température en moyenne 3,6° C au-dessus de la normale de saison (4,1° C). 1 à 2 jours de gel seulement, contre 12 habituellement. Très faible ensoleillement avec un déficit dépassant les 50 %.

GAEC la Chevr'ignol à Ignol

- **Nom, prénom** : Lysa Gravier, 31 ans et Hubert Thévenard, 33 ans.
- **Exploitation** : GAEC la Chevr'ignol, à Ignol (AOC Chavignol).
- **Date d'installation** : novembre 2015.
- **Formation agricole** : BPREA (Brevet professionnel responsable d'exploitation agricole), diplômes précédents non agricole.
- **Expériences avant installation** : travail dans les secteurs du bâtiment pour Hubert et de la restauration pour Lysa. Divers stages réalisés dans des exploitations caprines.
- **Situation** : création d'un atelier non existant sur un corps de ferme et des terres familiales.
- **Productions** : 90 chèvres alpines, transformation fromagère et vente à la ferme.
- **Surface et assolement** : 15 ha de cultures (autoconsommées pour partie par les chèvres) et 15 ha de prairies.
- **Main d'œuvre** : 2 UTH (le couple).